



Organisation
panaméricaine
de la Santé



Organisation
mondiale de la Santé
Amériques

30^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE

74^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 26 au 30 septembre 2022

CSP30/DIV/5
Original : anglais

**PRÉSENTATION DU RAPPORT QUINQUENNAL 2018-2022,
DR CARISSA F. ETIENNE,
DIRECTRICE DU BUREAU SANITAIRE PANAMÉRICAIN ET
DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ POUR LES AMÉRIQUES**

**PRÉSENTATION DU RAPPORT QUINQUENNAL 2018-2022,
DR CARISSA F. ETIENNE, DIRECTRICE DU BUREAU SANITAIRE PANAMÉRICAIN ET
DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ POUR LES AMÉRIQUES**

26 septembre 2022

**30^e Conférence sanitaire panaméricaine
74^e Session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques**

Excellences, collègues, fonctionnaires, mesdames et messieurs,

Je dois vous prévenir que ce rapport est long. Il s'agit d'un rapport sur les cinq années de notre travail. Je vous demande donc de faire preuve d'indulgence. Nous allons donc commencer.

Aujourd'hui, j'ai le grand honneur, l'inestimable privilège et l'immense plaisir de vous présenter le Rapport quinquennal 2022 du Directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé, qui couvre la période d'août 2017 à juin 2022. Le présent rapport est mon deuxième rapport quinquennal, et mon dernier, à cette illustre assemblée, et son thème, *Défense de l'équité en santé au service du développement durable*, résume les cadres dans lesquels l'OPS a fonctionné au cours de mes dix années en tant que Directrice de cette Organisation.

Ce thème représente le travail que nous avons entrepris pour donner les moyens aux pays et les soutenir dans leur progression vers l'atteinte des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en reconnaissant que la santé est essentielle à la réalisation de toutes les cibles des 17 ODD.

L'équité est non seulement l'une des valeurs fondamentales de l'OPS, mais elle reflète et renforce également les principes de la Déclaration d'Alma Ata de 1978, particulièrement l'importance de la stratégie des soins de santé primaires, et du Programme à l'horizon 2030, qui affirme que personne ne doit être laissé pour compte dans la quête d'un développement national durable.

Bien que les terminologies aient pu changer au fil des ans, le principe sous-jacent est resté constant, à savoir que les approches et les stratégies fondées sur l'équité et les droits de l'homme, sur l'ensemble du gouvernement et de la société, sur la santé dans toutes les politiques et sur les personnes sont essentielles à la santé et au développement national, un développement auquel toutes les personnes participent et qui leur permet de réaliser leur plein potentiel et vivre de manière optimale.

La pandémie de COVID-19, qui sévit depuis mars 2020, a à la fois révélé et amplifié les iniquités qui existent dans les pays et entre eux, à l'échelle mondiale et dans la Région des Amériques. Les plus optimistes d'entre nous espéraient sans doute que la COVID-19 aurait reculé de manière significative avec le temps, mais nous voici aujourd'hui, plus de deux ans et demi après le début de la pandémie, dans une situation où le nombre de cas augmente et diminue, et où des variants viraux préoccupants continuent d'apparaître. Les iniquités et les inégalités exacerbées par la pandémie ont mis en évidence le chemin complexe et difficile que nous devons parcourir pour reconstruire en mieux et plus équitablement, tout comme pour bâtir des sociétés qui n'écrasent ni ne méprisent les individus ou les groupes de population

en situation de vulnérabilité, mais qui cherchent plutôt à les aider à atteindre la santé et le bien-être physiques, mentaux et spirituels optimaux.

Nous avons constaté une plus grande appréciation du fait que les personnes ayant des expériences vécues de tous types, comme celles qui vivent dans la pauvreté, avec le VIH, souffrent de maladies non transmissibles, de troubles de santé mentale, de la COVID-19, ou de tout autre problème, sont des experts en ce qui concerne leurs propres expériences et perspectives, au même titre que les scientifiques, les technocrates et autres professionnels sont des experts dans leurs propres domaines de spécialisation. Personne d'autre n'a vécu les expériences uniques des personnes touchées. Elles ont des contributions précieuses à apporter aux politiques et aux programmes qui les concernent, et elles doivent être incluses et impliquées dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces interventions.

Cette Organisation, avec ses valeurs intrinsèques d'équité, d'excellence, de solidarité, de respect, d'intégrité et de panaméricanisme, célébrera son 120^e anniversaire le 2 décembre 2022. Le célèbre chanteur de calypso des Caraïbes Slinger Francisco, également connu sous le nom de « *The Mighty Sparrow* » [le puissant moineau], chante « *Age is just a Number* » [l'âge n'est qu'un chiffre] et, dans ce cas, il a certainement raison. L'OPS est depuis toujours dynamique, innovante, avide d'apprendre, prête à s'appuyer sur ses succès et à relever les nouveaux défis, avec un personnel et des partenaires dévoués au service de la santé des peuples des Amériques.

Je tiens à souligner ici les efforts remarquables du personnel du Bureau sanitaire panaméricain, ainsi que des États Membres de l'OPS et de partenaires de plus en plus diversifiés, non seulement pour mettre en place une riposte à la pandémie, mais aussi pour continuer à travailler dans d'autres domaines prioritaires de la santé publique, de peur que nous ne perdions une grande partie des progrès réalisés au fil des ans.

Permettez-moi maintenant d'aborder certains des domaines que je souhaite mettre en évidence dans le Rapport quinquennal 2022.

Le Bureau a maintenu une attention diligente sur le soutien aux pays pour que ces derniers progressent en matière de couverture sanitaire universelle et d'accès universel à la santé, autrement dit, la santé universelle. En avril 2019, j'ai lancé à Mexico le Pacte régional sur les soins de santé primaires pour la santé universelle, le SSP 30-30-30, et appelé les États Membres de l'OPS à faire avancer les réformes du secteur de la santé fondées sur l'approche des soins de santé primaires. Le SSP 30-30-30 a fixé des objectifs visant à éliminer d'au moins 30 % les obstacles à l'accès à la santé, à porter à au moins 6 % du PIB les dépenses publiques consacrées à la santé, avec 30 % de ces ressources investies dans le premier niveau de soins, et à transformer les systèmes de santé de manière à fournir des services équitables, inclusifs, complets et de qualité fondés sur l'approche des soins de santé primaires.

L'accès rapide et abordable aux médicaments, fournitures et technologies de santé essentiels est également une composante cruciale de la santé universelle, et le Fonds renouvelable de l'OPS pour les fournitures stratégiques de santé publique, connu comme le Fonds stratégique, a continué de jouer un rôle majeur dans cette coopération en facilitant les achats de la part des États Membres, et un rôle encore plus important pour atténuer les ruptures de stock dues aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales liées à la COVID-19, alors que les pays luttent non seulement pour riposter à la pandémie, mais aussi pour maintenir les services de santé essentiels.

La collaboration du Bureau avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour produire le premier Outil d'évaluation globale de l'OMS pour l'évaluation des autorités nationales de réglementation des produits médicaux, basé sur notre outil régional, a représenté une étape importante. Cet outil a permis aux pays d'identifier et de prioriser les domaines de développement institutionnel afin de garantir une action efficace pour l'approvisionnement et la distribution de médicaments et de technologies de santé de qualité, sûrs et efficaces.

Le Campus virtuel de santé publique de l'OPS a considérablement augmenté sa portée en raison des restrictions imposées aux voyages et autres restrictions mises en œuvre pendant la pandémie, et a démontré son immense valeur, étant donné la demande extraordinaire de renforcement des capacités à l'appui de la riposte à la COVID-19. Le Campus virtuel de santé publique a contribué à fournir des conseils techniques sur la COVID-19 à plus de 2 millions d'homologues et de partenaires nationaux, ainsi que des conseils au public.

Comme vous pouvez l'imaginer, cet aspect de la coopération technique du Bureau, qui a été mené dans le cadre des dix piliers de la stratégie de riposte de l'OPS à la COVID-19, a constitué une part essentielle de nos activités globales. Le Bureau a fourni une communication stratégique sur les risques, un renforcement des capacités, des conseils techniques sous de nombreuses formes, y compris des documents écrits en plusieurs langues, et un soutien logistique pour aborder tous ces piliers, en plus de mobiliser des ressources financières et humaines aux niveaux national, infrarégional et régional pour aider à la riposte.

Les capacités développées par le réseau régional des infections respiratoires aiguës sévères de longue durée (SARInet), une collaboration de professionnels issus d'hôpitaux, de laboratoires et d'autres entités qui participent à la surveillance dans l'ensemble de la Région, ont ouvert la voie à la création de COVIGEN, en mars 2020, le Réseau régional de surveillance génomique de la COVID-19. Le séquençage génomique du SRAS-CoV-2, l'agent causal de la COVID-19, a permis de caractériser le virus responsable de cette épidémie ainsi que de suivre son évolution, avec l'identification de variants préoccupants et l'élaboration de protocoles de diagnostic et de conseils.

L'initiative des Hôpitaux intelligents a une fois de plus prouvé sa valeur en tant que composante des efforts visant à maintenir les services de santé essentiels pendant la pandémie et dans d'autres situations d'urgence et de catastrophe. Ce projet a débuté en 2015, avec un financement initial du Département pour le développement international du Royaume-Uni, et avec un soutien supplémentaire plus récent d'Affaires mondiales Canada. Il prend fin en décembre de cette année. Il aura soutenu la modernisation d'un total de 50 établissements de santé dans sept pays participants des Caraïbes afin de les rendre non seulement sûrs, mais aussi écologiques, intelligents sur le plan climatique et résilients. Ce projet a créé un « mouvement intelligent » qui s'est propagé au-delà du secteur de la santé, de la sous-région des Caraïbes et de la Région des Amériques.

La réduction de la mortalité maternelle, avec l'accent mis sur la prise en charge des hémorragies obstétricales, a été l'objectif du Bureau dans dix pays où les indicateurs de mortalité maternelle sont les plus élevés. Grâce à une approche inter-programmes et à une action à plusieurs niveaux au sein du Bureau, ainsi qu'à la mise à disposition de conseillers techniques supplémentaires, les capacités ont été renforcées pour atteindre les femmes les plus à risque, les programmes techniques ont été mis à jour et des plans ont été élaborés et mis en œuvre à partir de nouvelles données. Cette initiative a abouti à une réduction mesurable des décès maternels, que nous continuerons de suivre et de soutenir.

La vaccination est restée la pierre angulaire de notre coopération technique. Elle a été un élément clé de la riposte à la COVID-19, et nous avons travaillé assidûment à la promotion et au développement de stratégies visant à accroître la prise des vaccins contre la COVID-19. Si les opposants soulignent le fait que ces vaccins ne préviennent pas les infections par le SRAS-CoV-2, ils ignorent souvent les éléments de preuve notables à l'appui de leur efficacité pour prévenir ou réduire les infections graves par la COVID-19, les complications, les hospitalisations et les décès chez une majorité de personnes.

Bien que nous sachions sans équivoque que la vaccination sauve des vies, au cours des dernières années, la couverture régionale de la vaccination systématique a diminué pour plusieurs raisons, notamment l'affaiblissement de l'encadrement technique suite à la décentralisation des programmes élargis de vaccination (PEV) dans certains pays suite aux initiatives de réforme du secteur de la santé. Aussi, la réduction des ressources des PEV aux niveaux national et régional, l'augmentation de la charge de travail du personnel national et la nécessité de riposter à diverses flambées épidémiques, la complaisance de la population, la montée des sentiments anti-vaccination et de l'hésitation à se faire vacciner, ainsi que les impacts négatifs de la pandémie sur les services de santé sont autant de facteurs responsables de cette baisse de la couverture.

Le Bureau et ses partenaires renouvelleront avec vigueur nos efforts conjoints pour défendre et promouvoir la vaccination contre la COVID-19 et la vaccinations systématique, et nous espérons pouvoir compter sur votre aide en ce sens. Ces efforts ont été galvanisés par la situation actuelle du poliovirus circulant de type 2 dérivé d'une souche vaccinale, isolé chez un adulte non vacciné ainsi que dans plusieurs échantillons environnementaux d'eaux usées à New York. Nous devons tous nous rappeler que la polio a été éradiquée dans la Région des Amériques il y a plus de trente ans. Je crois fermement que l'indifférence à l'égard de la vaccination en tant que bien de santé publique est souvent due au fait qu'aujourd'hui, de nombreuses personnes sont désormais dans l'ignorance concernant ces maladies qui ont été évitées par la vaccination, des maladies qui étaient autrefois un fléau pour les populations, en particulier les enfants, et la cause de nombreux décès et handicaps.

Nous ne devrions plus jamais être témoins ni faire l'expérience de ces résultats malheureux et tragiques, car la charge en termes de morbidité et de mortalité sera élevée et les coûts d'opportunité des fonds pour contrôler et prévenir de telles flambées épidémiques seraient exorbitants. Par conséquent, nous continuerons à développer et à proposer le Fonds renouvelable de l'OPS pour l'accès aux vaccins. Ce mécanisme a été et reste un puissant témoignage de la solidarité régionale depuis plus de quarante ans.

La réduction de l'iniquité en matière de santé est une priorité stratégique permanente du Bureau. Le Bureau a renforcé l'incorporation des quatre thèmes transversaux que sont la diversité culturelle, l'équité, le genre et les droits de l'homme dans sa coopération technique, et il a joué un rôle de chef de file en aidant les pays à intégrer ces thèmes alors qu'ils progressent vers la santé universelle.

En avril 2019, le Bureau a élaboré une note d'orientation sur la gestion des risques de catastrophe sanitaire parmi les populations autochtones. Nous avons également élaboré des plans sanitaires pour les jeunes d'ascendance africaine et autochtone en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2018, une *Stratégie et plan d'action sur l'ethnicité et la santé 2019-2025*, un rapport régional sur la santé des personnes d'ascendance africaine en Amérique latine en 2021 et publié un numéro spécial du *Pan American Journal of Public Health* en 2021, consacré à l'équité en santé dans la Région des Amériques après la COVID-19.

Nous avons encouragé les dialogues du savoir, également appelés dialogues interculturels, visant à améliorer l'accès aux services de santé afin de servir équitablement les personnes, les groupes et les communautés d'origines et de cultures différentes, et nous avons travaillé avec des partenaires pour élargir la couverture vaccinale contre la COVID-19 parmi les populations vivant dans des situations de vulnérabilité.

Nous avons renforcé l'appréciation par les agents de santé des stratégies de promotion de l'égalité des sexes, y compris la production d'un rapport régional sur les masculinités et la santé des hommes en 2019 et mis à jour en 2020, et avons promu les droits de l'homme et la santé aux plus hauts niveaux de l'élaboration des politiques, en mettant l'accent sur la législation en tant que cadre essentiel pour la réalisation du droit à la santé et des autres droits de l'homme. Dans le cadre d'une stratégie plus large de sensibilisation et de renforcement des capacités liées aux approches fondées sur les droits de l'homme, le Bureau a publié une série de notes techniques qui résument les principaux instruments et normes internationaux relatifs aux droits de l'homme des Nations Unies et des systèmes interaméricains des droits de l'homme, assorties de recommandations en matière de mesures pour les rendre effectifs.

Nous avons poursuivi nos efforts en vue de l'élimination des maladies dans la Région, et nous avons réalisé des progrès mesurables en ce qui concerne le paludisme, le trachome, la filariose lymphatique, la rage transmise par les chiens, la maladie de Chagas et la fièvre aphteuse dans certains pays. La coopération technique du Bureau a permis des avancées considérables vers l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis, tout particulièrement dans plusieurs pays et territoires des Caraïbes.

Des mesures visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens en utilisant l'approche « Une seule santé » ont été proposées, notamment par le biais d'un projet de coopération entre pays pour le développement de la santé, auquel ont participé l'Argentine et les États Membres de la Communauté des Caraïbes. Une réalisation importante dans la Région a été l'élaboration de plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens dans les 35 États Membres de l'OPS, sous la direction de comités intersectoriels d'« Une seule santé ».

Le Fonds renouvelable de l'OPS pour l'accès aux vaccins, un élément essentiel du programme de prévention et de lutte contre les maladies évitables par la vaccination, a contribué au succès de l'élimination des maladies à prévention vaccinale. Le Fonds renouvelable est un pilier essentiel de la coopération technique du Bureau, non seulement car il facilite l'accès équitable des États Membres à des vaccins de qualité, sûrs et abordables, mais aussi parce qu'il joue un rôle fondamental dans la prévision de la demande en vaccins et la garantie d'une approche unique du prix le plus bas.

Il a également permis l'expansion rapide des portefeuilles de vaccins des États Membres participants, y compris les vaccins contre la COVID-19.

Pour promouvoir et justifier l'approche multisectorielle de la prévention et de la lutte contre les maladies non transmissibles, le Bureau a mis l'accent sur les arguments économiques en faveur de l'investissement concernant ces maladies, et a renforcé la capacité des autorités sanitaires nationales à adopter et à intégrer des arguments et des données économiques dans leurs dialogues et leurs actions de sensibilisation avec d'autres secteurs. Le Bureau s'est également associé à l'OMS et au Programme des Nations Unies pour le développement pour élaborer une série d'argumentaires d'investissement

concernant les maladies non transmissibles et les troubles mentaux, neurologiques et liés à la consommation de substances psychoactives.

Le Bureau a fortement plaidé en faveur de la cohérence des politiques fiscales et sanitaires en ce qui concerne l'application de droits d'accise sur les produits nocifs pour la santé tels que le tabac, l'alcool et les boissons sucrées, et a intensifié ses travaux sur les interventions techniques et législatives en matière de lutte contre le tabagisme, conformément à la Convention-cadre pour la lutte antitabac. En 2019, le Brésil est devenu le deuxième pays au monde, après la Türkiye, à mettre en œuvre les six mesures de l'ensemble de mesures MPOWER de l'OMS pour la lutte antitabac, et la même année, le Canada et l'Uruguay sont devenus les premiers pays de la Région à introduire un conditionnement neutre du tabac. En 2020, l'Amérique du Sud est devenue la première sous-région des Amériques, et le premier sous-continent multinational au niveau mondial, à adopter des réglementations pour des espaces publics totalement non-fumeurs.

La prévention et la lutte contre l'obésité, y compris la prévention de l'obésité infantile, ont constitué un axe majeur pour le Bureau, avec la fourniture de conseils sur des questions allant de l'allaitement maternel aux activités scolaires, la mise en œuvre de politiques pour l'étiquetage sur le devant des emballages basé sur le modèle de profil nutritionnel de l'OPS, et des restrictions sur la commercialisation de produits alimentaires malsains auprès des enfants.

Les interventions du Bureau en matière de promotion de la santé et de renforcement des capacités ont permis d'étendre le programme HEARTS pour la réduction des maladies cardiovasculaires dans la Région, qui vise à normaliser le traitement de l'hypertension dans les établissements de soins de santé primaires. Le Bureau a également contribué aux progrès réalisés dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de plans et de lois visant à lutter contre les troubles mentaux liés à l'abus de substances psychoactives. Ces derniers ont particulièrement visé la réduction du rôle des hôpitaux psychiatriques par la désinstitutionalisation et l'intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaires et la gestion communautaire, les approches basées sur les droits de l'homme et les programmes de promotion de la santé mentale et de prévention de ces troubles. En 2022, sur mon initiative, une commission chargée de documenter et d'analyser la situation de la santé mentale dans le sillage de la COVID-19 a été mise sur pied. Le Bureau a également intégré la santé mentale et le soutien psychosocial dans sa coopération technique pour les interventions en cas d'urgence et de catastrophe, y compris pour la COVID-19.

La collecte, l'analyse, la diffusion et l'utilisation d'informations et de données probantes sont les fondements essentiels de l'action et de la responsabilisation en matière de santé publique. Le Bureau a rationalisé ses interventions visant à renforcer les systèmes d'information pour la santé et la transformation numérique dans la Région, notamment en élaborant et en appliquant dans tous les États Membres de l'OPS un outil normalisé d'évaluation de la maturité des systèmes d'information pour la santé.

Le Bureau a amélioré l'analyse de la santé et les mesures de l'équité liées aux ODD, en s'efforçant de développer des indicateurs qui reflètent non seulement les progrès accomplis vers la réalisation des cibles de l'ODD 3, mais aussi la réduction des inégalités dans ces progrès.

Avec l'approbation de la *Stratégie et plan d'action pour la promotion de la santé dans le contexte des objectifs de développement durable 2019-2030*, le Bureau a obtenu un cadre opérationnel pour

l'engagement de la Région à agir sur les déterminants sociaux, économiques, politiques, commerciaux, environnementaux et autres de la santé.

Le cadre a facilité le renforcement des aptitudes et des compétences pour une action multisectorielle et multipartite dans la Région, ce qui est essentiel pour agir efficacement sur les déterminants sociaux et autres de la santé, pour garantir des environnements sains et sûrs et pour réduire les iniquités. En plus de la coopération technique globale du Bureau dans ce domaine, cinq pays de la Région se sont engagés à participer à l'Initiative spéciale multipays de l'OMS pour l'action sur les déterminants sociaux de la santé, qui vise à démontrer l'efficacité des stratégies, politiques, modèles et pratiques portant sur les déterminants sociaux de la santé.

Le Bureau a également contribué à l'amélioration de la santé des travailleurs, en déterminant et en documentant l'impact des tâches sur la santé des travailleurs, y compris ceux des secteurs informels, et en renforçant les capacités des institutions de santé en matière de santé et de sécurité au travail.

Face à l'aggravation de la crise climatique, le Bureau a mis en place un programme sur le changement climatique et la santé et a renforcé la gouvernance et les partenariats intersectoriels en matière de santé et de changement climatique, comme en témoignent l'élaboration et la mise en œuvre du *Plan d'action des Caraïbes sur la santé et le changement climatique*, du *Plan andin sur la santé et le changement climatique*, et la Déclaration de 2018 des ministres de la Santé du MERCOSUR et des États Associés sur la santé et le changement climatique. Le Bureau a donné la priorité à la coopération technique pour la finalisation des plans d'adaptation nationaux en matière de santé (PAN-S) pour le changement climatique.

L'agilité du Bureau dans l'adaptation de ses programmes et interventions de coopération technique afin d'intégrer et de prioriser la riposte à la COVID-19, tout en continuant à apporter son soutien et sa contribution à d'autres programmes de santé importants, a été ancrée dans ses fonctions habilitantes.

Le Bureau a veillé à ce que la gouvernance efficace de l'Organisation soit maintenue, en utilisant des avancées technologiques et en repensant les processus de travail pour convoquer les réunions des Organes directeurs de l'OPS, et a rendu le renforcement institutionnel plus systématique par le biais des initiatives de développement organisationnel établies en juin 2020 afin de procéder aux ajustements nécessaires pour maintenir l'OPS en adéquation avec ses objectifs.

La transparence et l'éthique ont été renforcées par la création d'un Bureau des enquêtes indépendant en 2018, et la séparation des fonctions d'éthique et d'enquête du Bureau. Le Bureau a publié de nouvelles politiques en matière d'éthique concernant l'exploitation sexuelle et les abus sexuels, et l'utilisation des médias sociaux par son personnel, et a révisé et mis à jour les politiques relatives aux conflits d'intérêts, à la responsabilité des actifs et à la protection contre les représailles des personnes (lanceurs d'alerte) qui dénoncent les violations des politiques.

Les processus de planification stratégique et de responsabilisation du Bureau se sont considérablement améliorés, avec un développement plus consultatif et participatif du Plan stratégique de l'OPS 2020-2025, une analyse plus rigoureuse de l'impact de la coopération technique biennale, le renforcement de la fonction d'évaluation, un plus grand degré d'intégration des thèmes transversaux de l'OPS, et une plus grande attention portée aux pays. L'accent mis sur les pays est une caractéristique de

la coopération technique du Bureau, et a été renforcé par l'incorporation d'exemples de réussites nationales dans les rapports de coopération technique, l'adaptation régionale de l'approche globale à l'élaboration de stratégies de coopération par pays, la restructuration des programmes infrarégionaux afin de faire intervenir les mécanismes d'intégration infrarégionale aux plus hauts niveaux politiques et la promotion et l'utilisation accrues du programme de coopération des pays pour le renforcement de la santé, afin de partager les expériences et de catalyser l'apprentissage mutuel entre les États Membres de l'OPS.

Parmi les autres fonctions habilitantes transformées ou adaptées qui ont été induites par la riposte à la COVID-19, on peut citer la mobilisation de ressources à grande échelle, avec l'affectation d'environ US\$ 1,2 milliard depuis 2018, et d'environ US\$ 530 millions sur une période de deux ans pour soutenir la riposte à la pandémie dans la Région des Amériques, couplée à une efficacité accrue des opérations et de la gestion financières, pour traverser la crise budgétaire de l'Organisation en 2019 et 2020, et garantir une utilisation appropriée et efficace des ressources.

Une gestion flexible des ressources humaines a permis de maintenir les postes clés occupés même pendant la crise financière, de remodeler le profil des postes pour répondre à l'évolution des besoins programmatiques, et de mettre en place des systèmes d'apprentissage à distance pour maintenir et améliorer les connaissances et les compétences du personnel du Bureau.

Les communications stratégiques du Bureau ont également été essentielles à son bon fonctionnement, en particulier celles qui concernent la COVID-19, et ont ciblé les différentes parties prenantes, y compris les populations en situation de vulnérabilité, tout en réfutant la mésinformation et la désinformation. Les technologies de l'information et de la communication ont été indispensables pour négocier la nouvelle donne sur le lieu de travail et le télétravail pendant la pandémie. Parmi les autres fonctions essentielles, citons les achats, en particulier compte tenu des demandes sans précédent des États Membres relatives à l'achat de vaccins et d'autres fournitures et équipements médicaux pour faire face à la pandémie, et les services juridiques afin de fournir des cadres pour le renforcement continu des politiques et des fonctions du Bureau, la gestion des questions de risque de réputation, et la sauvegarde des privilèges et immunités de l'OPS, ainsi que de son statut d'organisation sanitaire indépendante.

Il est évident que la coopération technique de l'OPS, comme la vie elle-même, ne sera jamais sans défis. Ensemble, nous en avons affronté de nombreux au cours de la période considérée, certains de longue date et d'autres, nouveaux.

La pandémie de COVID-19 et la grave crise financière de l'Organisation ont constitué les deux défis majeurs et inattendus auxquels le Bureau a dû faire face. Bien que de nature très différente, ces deux événements se sont transformés en situations d'urgence qui ont mis en péril la coopération technique du Secrétariat.

L'infodémie associée à la pandémie, avec sa mésinformation et sa désinformation généralisées, a entraîné une confusion et un rejet des informations scientifiques et factuelles, tandis que la dépendance de la Région à l'égard de sources extérieures et l'importation de médicaments, de vaccins, d'équipements et de fournitures essentiels ont conduit à l'indisponibilité ou à l'insuffisance de quantités adéquates de ces produits vitaux.

Parmi les autres défis importants, citons :

- les changements dans les paysages politiques, sociaux et économiques de la Région ;
- une attention et des ressources inadéquates pour des avancées significatives vers la santé universelle ;
- des mécanismes faibles pour les approches multisectorielles et multipartites qui sont fondamentales pour réduire l'iniquité et obtenir les résultats sanitaires souhaités ;
- une préparation et une intervention inadéquates dans les situations d'urgence et de catastrophe ;
- des contraintes en matière de mobilisation des ressources, notamment pour les priorités telles que les maladies non transmissibles ;
- des progrès inégaux dans la transformation numérique du secteur de la santé et la disponibilité des technologies de l'information et des communications, ce qui risque d'aggraver les inégalités en matière de santé ; et
- la nécessité de poursuivre le renforcement institutionnel du Bureau, en lui offrant une certaine souplesse tout en garantissant la transparence, l'éthique des opérations et la responsabilité.

En conclusion, il serait juste de dire qu'au cours de ces cinq dernières années, nous avons affronté franchement les défis à venir, y compris le coup dévastateur porté par la pandémie de COVID-19, et j'ose dire que nous avons fait du bon travail. Si la pandémie de COVID-19 a ralenti les progrès de la Région vers la réalisation de ses objectifs sanitaires, elle ne nous a pas paralysés. Au contraire, elle nous a permis de tirer de nombreux enseignements et expériences que nous pouvons utiliser pour redoubler d'efforts et rattraper les revers dans certains domaines.

L'un des principaux enseignements tirés est que nous devons continuer de placer l'équité au cœur de la santé afin de ne laisser personne pour compte. Il faut mener des actions concertées, multisectorielles et multipartites pour agir sur les déterminants sociaux, économiques, politiques, environnementaux, commerciaux et autres de la santé, et mettre en place des systèmes de protection sociale solides pour éviter que le sort des personnes en situation de vulnérabilité ne soit aggravé par des situations sur lesquelles elles n'ont que peu ou pas de contrôle.

Les investissements à long terme dans la santé publique doivent être une priorité, au-delà des changements d'administration politique, afin de pouvoir se préparer et de répondre aux chocs externes et aux événements inattendus tels que la pandémie de COVID-19. Nos dirigeants doivent réaliser des investissements accrus et stratégiques dans le domaine de la santé afin de stimuler les actions au premier niveau de soins et dans des domaines spécifiques tels que la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles. Des systèmes de santé renforcés et réorientés, fondés sur des approches de soins de santé primaires, sont essentiels à la réalisation de la santé universelle.

La solidarité régionale et les biens publics régionaux, tels que l'autosuffisance en matière d'accès aux médicaments, vaccins et technologies de la santé essentiels, sont nécessaires pour faire en sorte que la santé des peuples des Amériques ne soit pas gravement menacée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales. La solidarité et la collaboration dans la mise en place de capacités

de fabrication et de distribution durables dans la Région doivent être poursuivies afin de réduire notre dépendance à l'égard de l'importation de ces produits et d'autres produits essentiels. L'OPS a déjà commencé à mettre en place la plateforme, et deux de nos pays commencent à travailler sur la production de vaccins à ARNm. Nous avons également identifié deux pays qui ont été renforcés dans ce domaine.

Nous avons également constaté l'importance de systèmes solides de surveillance des maladies, de capacités efficaces de diagnostic en laboratoire et de prise en charge clinique, de ressources humaines bien formées et équitablement réparties dans le domaine de la santé, ainsi que d'une communication stratégique ciblant les principales parties prenantes, notamment le public, afin de contrer et de gérer la mésinformation et la désinformation.

Alors même que je quitte mes fonctions et que je me projette vers 2030, j'ai bon espoir que le Bureau accélère son action pour relever les défis actuels et émergents, en s'appuyant sur nos Organes directeurs, sur les cadres nationaux, régionaux et mondiaux de la santé, et en étroite collaboration avec nos partenaires stratégiques.

Permettez-moi d'affirmer sans équivoque que, même si beaucoup considèrent que l'équité, les droits de l'homme, la durabilité, l'engagement multisectoriel, l'inclusion sociale et la participation ne sont que des mots à la mode à utiliser lors de réunions et dans des documents pour démontrer les bonnes intentions et la rectitude politique, il s'agit de principes clés dans lesquels notre travail est fermement ancré.

On dit qu'*un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas*. Nous avons fait nombre de pas sur le chemin de la santé durable et équitable pour tous, mais il nous en reste encore beaucoup à faire, et sans doute beaucoup de défis à relever, avant d'arriver à 2030. Toutefois, nous devons garder les yeux rivés sur la destination, afin de ne laisser personne pour compte dans notre quête de la santé pour tous et d'un monde meilleur.

Je tiens à répéter que ce fut un immense plaisir, un grand honneur et ma plus grande réussite professionnelle que d'avoir assumé la fonction de Directrice du Organisation panaméricain de la Santé au cours des dix dernières années. Les succès ont largement dépassé les défis, et j'ai eu la chance exceptionnelle de travailler avec une équipe de professionnels accomplis, acharnés et dévoués à la cause de la santé publique. J'exprime une nouvelle fois ma gratitude à l'ensemble du personnel, quel que soit son statut contractuel, de toutes les entités du Bureau aux niveaux régional, infrarégional et national.

Sans les efforts inlassables des États Membres de l'OPS et des entités d'intégration infrarégionale, ainsi que des agents de santé de nos pays, il n'y aurait pas de progrès en santé publique. Je tiens donc à les remercier pour leur coopération indéfectible, leurs contributions inestimables et leurs manifestations tangibles de solidarité et de panaméricanisme pour la santé dans la Région.

À tous nos partenaires, l'OMS et nos organismes apparentés des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les fondations philanthropiques, les médias, les institutions financières internationales, le public, « de la rue » ou « *de los barrios* », le secteur privé qui soutient la santé, et tous ceux qui sont trop nombreux pour être mentionnés, je souhaite vous exprimer ma plus sincère gratitude pour votre soutien, vos conseils, vos contributions et votre camaraderie.

Je passe le relais dans ce marathon pour 120 autres années de service ininterrompu de l'OPS avec excellence et valeur ajoutée pour la Région, et je souhaite au prochain Directeur et à l'équipe du Bureau

tout le succès possible dans leur gestion et leur contribution à la santé et au bien-être des peuples des Amériques et au développement durable de la Région.

Monsieur le Président, il est difficile de résumer cinq années d'efforts intenses, d'où la longueur de cette présentation.

Je remercie chacun d'entre vous.
